

TELORUC

- enquête au 12

- état des lieux 1814

l'église de

septamesse

en regard à
lie des habitants.

tant presque

en poulou
44, 22 mars,

Regardee
1771.

Commune d'ou

fait passer

D
desse de Teloruc

voici Les notes que vous me demandez, Le patron de L'église de
Folgue se nomme Saint magloire.

Dans cette Succursale il y a soixante cent cinquante Sept ames &
Douze cent cinquante Communians environ.

Deux prêtres seroient nécessaires pour La Desserter en regard à
L'éloignement du Bourg de La plus grande partie Des habitants.

Je puis dire que je suis Seul prêtre ici L'autre étant presque
hors d'état d'agir.

J'en appelle pierre Hyacinthe Corgat né à querne en poulou
en La cidevant paroisse de plourach en 1744, 22 mars,
ordonné prêtre en 1770.

M^r Louboutin se nomme aussi pierre né à Kgaradec
en plonevé porzai en 1741, ordonné prêtre en 1771.

Les autres Demandes ne Regardent pas cette Commune où
il n'y a qu'une simple chappelle.

Comme je présume que M^r Dumoulin vous a déjà fait passer
notés ses, Je vous fais tenir celles-ci de Folgue

18^{fr} 1804. J'ai l'honneur d'en Redresser respectueusement
mon sieur

Votre très-humble & obéissant serviteur Corgat Desserv de Folgue

Quimper , le 7 Juin 1814.



SON EXCELLENCE le Ministre de l'intérieur et des cultes me demande , Monsieur , de lui adresser un état des biens et revenus des Fabriques des Paroisses. Je vous prie de me faire parvenir , le plutôt possible , les renseignemens demandés dans la forme du Modèle de l'autre part.

MM. les Curés de canton voudront bien se charger de me fournir les mêmes renseignemens , pour les succursales vacantes dans leurs cantons respectifs.

Son Excellence m'invite à lui envoyer sans retard ce travail.

Je n'ai pas besoin , Monsieur , de vous exhorter à correspondre , avec promptitude , aux vœux bienfaisantes du Gouvernement paternel sous lequel la providence vient de nous replacer.

Je vous prie , Monsieur , d'agréer l'assurance de mon respectueux attachement.

† P. V. Evêque de Quimper.

ÉTAT des Biens et Revenus des Fabriques des Paroisses.

NOMS des PAROISSES.	BIENS RURAUX.	MAISONS.	VALEUR CAPITALE.	PRODUIT ANNUEL.	RENTES RESTITUÉES.	RENTES par LEGS et DONATIONS.	RENTES de FONDATIONS.	CHARGES.	REVENU NET.	OBSERVATIONS.
Telgrieu	biens d'une tenue dite Le lieu de Calvor. à près de lieu aux dépendances de rothegoff Telgrieu	"	400 ^{fr} .	16 ^{fr} .	Bien restitué	"	"	"	148 ^{fr} 40 ^{cs}	La Commune n'a pas de maison Curiale, L'église est Careute de Réparations. Le mobilier est en partie, ardemont enfin la fabrique n'y est pas organisée La déclaration faite à la fabrique de la dite tenue ne fait pas mention des charges; Cependant L'on voit par les Comptes fournis avant la révolution

Je certifie que je n'ai pas eu d'autres renseignements des biens & revenus de la Fabrique de Telgrieu
Crozon le 10. juillet 1814

Devin, Maire de Crozon